



HAL
open science

Les sources des institutions de l'audiovisuel public aux Archives nationales (1945-1974)

Clotilde Le Forestier de Quillien, Marine Zelverte

► To cite this version:

Clotilde Le Forestier de Quillien, Marine Zelverte. Les sources des institutions de l'audiovisuel public aux Archives nationales (1945-1974). *Histoire@Politique: revue du Centre d'histoire de Sciences Po*, 2015, 26 (2), pp.175. 10.3917/hp.026.0175 . hal-04765970

HAL Id: hal-04765970

<https://hal.science/hal-04765970v1>

Submitted on 13 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les sources des institutions de l'audiovisuel public aux Archives nationales (1945-1974)

**Clotilde Le Forestier de Quillien
et Marine Zelverte**

Le fonds de l'Office de radiodiffusion-télévision française (ORTF) est aujourd'hui conservé aux Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine et pleinement accessible au public.

En 2012, dans le cadre de leur nouvelle implantation dans la commune de Pierrefitte-sur-Seine, les Archives nationales ont souhaité faire un pari sur l'avenir en tirant parti d'un ancrage en proche banlieue, à proximité de structures universitaires. Le nouveau bâtiment, imaginé par Massimiliano Fuksas, répond à tous les enjeux archivistiques, de la conservation jusqu'à la communication des archives en salle de lecture. À cette occasion, les Archives nationales ont réalisé une refonte complète de leur organisation, tant administrative que scientifique. Une nouvelle répartition des fonds a été mise en place par grands domaines d'activité de l'État, sans coupure chronologique entre les XIX^e et XX^e siècles comme c'était auparavant le cas. Les relations entre les archivistes, les services producteurs d'archives et les chercheurs se sont resserrées autour de projets communs, du classement jusqu'à la valorisation des fonds.

La répartition des fonds : les trois sites des Archives nationales

- Paris :

Fonds anciens (avant 1789) et minutier central des notaires parisiens

- Fontainebleau :

Archives nominatives et sérielles et archives privées d'architectes
Archives électroniques et audiovisuelles

- Pierrefitte-sur-Seine :

Fonds postérieurs à 1789, répartis par grands domaines d'activité :

- Exécutif/ Législatif
- Justice/Intérieur
- Éducation/Culture/Affaires sociales
- Environnement/Aménagement du territoire/Agriculture
- Archives privées

Pour mener à bien cette mission, les Archives nationales ont lancé un programme pluriannuel sur quatre ans (2013-2016) : le projet scientifique, culturel et éducatif (PSCE). Ce projet définit plusieurs axes prioritaires de conservation matérielle, de classement et de rédaction d'instruments de recherche, de publications traditionnelles ou en ligne, de journées d'étude et de partenariats avec les universités

et les centres de recherche. Ce PSCE s'articule en axes de travail, puis en programmes précis.

Le programme sur l'histoire des médias s'est donné comme principale mission la reprise du traitement des archives produites par l'ORTF. Ce fonds, d'un volume de trois kilomètres linéaires, aujourd'hui placé sous la responsabilité du département de l'Éducation, de la Culture et des Affaires sociales (DECAS), est arrivé sur le site de Fontainebleau non classé dans les années 1970, rendant son accès difficile aux chercheurs.

La deuxième mission du programme consiste en la valorisation des fonds d'archives de l'audiovisuel public. Les archives écrites en particulier ont longtemps été négligées par les chercheurs travaillant sur les médias au profit des enregistrements sonores et audiovisuels ; bien qu'elles aient émergé depuis quelques années comme sources à part entière et modifié le cours de plusieurs recherches, elles demeurent encore mal connues. Les médias et leurs sources ont suscité peu de rencontres scientifiques qui leur soient spécifiquement dédiées alors qu'elles ont nourri des recherches variées en histoire, sociologie et science politique. En 1983, l'une d'elles, parrainée par Radio France à l'époque où Jean-Noël Jeanneney en était président directeur général, avait eu pour objet les « Sources de l'histoire de la radio et de la télévision ». Un premier état des sources dressé par Caroline Mauriat et Cécile Méadel avait alors été publié¹.

Trente-et-un ans plus tard, dans le cadre du programme sur l'histoire des médias, une nouvelle journée d'études s'est déroulée sur le site de Pierrefitte-sur-Seine des Archives nationales pour croiser les sources écrites, sonores et visuelles de l'audiovisuel public et privé. L'objectif était de susciter un dialogue renouvelé entre archivistes, chercheurs en histoire contemporaine, spécialistes des médias et des sciences de l'information.

Le présent article rend compte de la situation dans laquelle le fonds d'archives de l'ORTF a été versé à partir des années 1970. Sans prétendre à l'exhaustivité, il cherche à mettre en lumière la richesse d'un ensemble documentaire complexe et méconnu, qui nous plonge au cœur des missions d'une institution clé de l'information et du divertissement jusqu'en 1974. À la fois contestée et associée à une période d'« âge d'or », l'ORTF fut un enjeu politique en tant que moyen de communication et d'influence, mais aussi un enjeu social et culturel².

¹ Caroline Mauriat, Cécile Méadel, *Les sources de l'histoire de la radio et de la télévision : actes de la journée d'étude du 20 octobre 1983*, Paris, Groupe d'études historiques sur la Radiodiffusion, Comité d'histoire de la Radiodiffusion, Comité d'histoire de la Télévision, 1984.

² Les recherches aux Archives nationales pourront être complétées avec profit par la consultation des fonds conservés à l'Institut national de l'audiovisuel (INA) : pour la période 1945-1974, l'INA conserve des archives sonores et audiovisuelles collectées à partir de 1933 pour la radio et 1949 pour la télévision dans le cadre de l'archivage professionnel des chaînes publiques (émissions produites ou coproduites par les chaînes publiques), ainsi que des fonds d'archives écrites donnés par des acteurs de l'audiovisuel ou versés par des professionnels de l'audiovisuel et des institutions (le service des archives écrites de l'Ina conserve au total 243 fonds). L'ensemble est consultable à l'Ina THEQUE et décrit dans diverses bases de données. Pour plus de précisions, voir Agnès de Lens et Corinne Gauthier, « L'Ina THEQUE, des sources d'archives organisées pour la recherche », Archives nationales, Actes de la journée d'étude du 9 octobre 2014 consacrée aux sources de l'audiovisuel (à paraître).

Une brève histoire institutionnelle de la radiodiffusion et de la télévision françaises

Le champ de cette étude couvre uniquement les archives de l'organisme public unique ayant le monopole de la préparation et de la diffusion des programmes de radio et de télévision, de 1945 à 1974 : la Radiodiffusion française (RDF), puis la Radiodiffusion télévision française (RTF), et enfin l'Office de radiodiffusion-télévision française (ORTF). Quelques repères chronologiques et institutionnels de l'histoire de la radiodiffusion et de la télévision s'imposent avant de détailler le contenu de ces fonds³.

En France, la radiodiffusion publique se développe dans les années 1920 sous l'impulsion du ministère des Postes, Télégraphes et Téléphones (PTT) avec, en 1922, les premières émissions initiées par le général Ferrié sur la Tour Eiffel. Malgré l'affirmation d'un monopole d'État, il s'agit encore d'un système mixte dans lequel les stations publiques cohabitent avec les stations privées autorisées par le sous-secrétaire d'État des Postes et Télégraphes (en vertu du décret du 24 novembre 1923). Le ministère des PTT encourage également le développement de la télévision : la première chaîne de télévision française, Radio-PTT Vision, est créée en 1935.

Sous le gouvernement d'Édouard Daladier (1938-1939), pour répondre à la propagande allemande, un décret du 29 juillet 1939 retire à l'administration des PTT la direction de la radiodiffusion : celle-ci est constituée en administration autonome, la Radiodiffusion nationale (RN), et se trouve placée sous l'autorité du président du Conseil. Pendant la période vichyste, la Radiodiffusion nationale continue d'émettre en zone Libre, avec une orientation collaborationniste, alors que la zone occupée est dominée par Radio-Paris, animée par les autorités allemandes. Quant à la France Libre, elle s'exprime notamment sur la BBC à Londres, sur Radio Brazzaville au Congo et en Afrique du Nord. À partir de 1942, la télévision allemande (*Fernsehsender Paris*) se développe d'abord grâce à l'émetteur de la Tour Eiffel, puis dans le nouveau studio de la rue Cognacq-Jay construit sous l'autorité du commandement militaire allemand.

C'est à la Libération qu'est institué un organisme public unique en charge de la radiodiffusion et de la télévision françaises. Après la mise en place d'une commission d'épuration de la Radiodiffusion, l'ordonnance du 23 mars 1945 interdit en effet aux stations privées d'émettre et crée la RDF, établissement public ayant vocation à exercer ce monopole absolu sur la radiodiffusion et la télévision. L'institution est rattachée à la présidence du Conseil en 1946.

³ Pour en savoir plus : Sophie Bachmann, *L'éclatement de l'ORTF*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; Frédéric Barbier, Catherine Bertho-Lavenir, *Histoire des médias de Diderot à Internet*, Paris, Armand Colin, 2003 (3^e édition) ; Jérôme Bourdon, *Histoire de la télévision sous de Gaulle*, Paris, INA, Anthropos, 1990 ; Christian Brochand, *Histoire générale de la radio et de la télévision en France*, La Documentation française, 3 volumes, 1994-2006 ; Élisabeth Cazenave, Caroline Ulmann-Mauriat, *Presse, radio et télévision en France de 1631 à nos jours*, Paris, Hachette, 1995 ; Évelyne Cohen, Marie-Françoise Lévy (dir.), *La télévision des Trente Glorieuses : culture et politique*, Paris, CNRS Éditions, 2007 ; Ivan Chupin, Nicolas Hubé, Nicolas Kaciaf, *Histoire politique et économique des médias en France*, Paris, La Découverte, 2009 ; Jean-Noël Jeanneney (dir.), *L'écho du siècle : Dictionnaire historique de la radio et de la télévision en France*, Paris, Hachette Littérature ; Issy-les-Moulineaux, ARTE Éditions, 2001 (édition mise à jour).

Le 9 février 1949, la RDF devient RTF, sous l'autorité du ministre de l'Information⁴. Cependant, les désaccords politiques ne lui permettent pas encore de disposer d'un statut propre. C'est seulement par l'ordonnance du 4 février 1959 que la RTF devient un établissement public de l'État à caractère industriel et commercial doté d'un budget autonome.

À partir de 1962, pour répondre aux besoins de modernisation, Alain Peyrefitte, ministre de l'Information, met à l'étude un nouveau projet de statut. Celui-ci aboutit à la loi du 27 juin 1964 créant l'ORTF, placé sous la tutelle du ministre de l'Information. L'ORTF comprend alors trois chaînes de radiodiffusion et deux chaînes de télévision. Après une succession de crises de 1969 à 1974, la loi du 7 août 1974 supprime l'Office. Le monopole d'État est maintenu mais des unités indépendantes sont créées, pour certaines en situation de concurrence : quatre sociétés nationales de programmes (TF1, Antenne 2, FR3 et Radio France), un établissement public de diffusion chargé de la gestion des émetteurs, Télédiffusion de France (TDF), une société d'économie mixte chargée des activités de production, la Société française de production (SFP), et l'Institut national de l'audiovisuel (INA) chargé de la gestion des archives audiovisuelles et de la formation professionnelle. Les grandes missions de l'ORTF sont désormais éclatées sans que cela ne mette fin au monopole public sur la radio et la télévision.

Les tribulations du fonds de l'ORTF

Les conditions de l'arrivée des archives de l'ex-ORTF aux Archives nationales résultent de son statut et de la division de ses attributions en 1974. Les premiers versements furent effectués dès 1971 vers le site de Fontainebleau, le reste étant conservé aux « Archives centrales » de l'ORTF. Malgré le versement de la plus grande partie du fonds en 1974, les archives n'ont donc pas été versées en un ensemble homogène et cohérent.

On sait peu de choses sur la manière dont l'Office de radiodiffusion et télévision française gérait ses archives en interne. Un service central des archives a été mis en place en 1964, dont l'organisation nous est connue grâce à l'existence d'un guide de procédures d'archivage. Ce guide, destiné aux différents services de l'ORTF, dresse la procédure à suivre pour la conservation des archives administratives et indique que « pour être versés aux Archives centrales les documents doivent être groupés suivant leur nature » et sélectionnés par année d'élimination.

Entre 1971 et 1974, séquence où les transferts sont particulièrement importants, les archives de l'ORTF ont été versées aux Archives nationales dans l'ordre prévu d'élimination des archives et par grandes typologies documentaires. Les activités des différents services se retrouvent mélangées et il est impossible pour les archivistes de reconstituer les grandes fonctions de l'Office. L'urgence dans un premier temps était d'éviter la destruction massive de ces documents qui retracent les débuts institutionnels de la radio et de la télévision publique dans les années 1950.

Le premier travail des archivistes a été de réaliser un repérage général des archives organisées selon une stricte logique de flux. Ce récolement, carton par carton, s'est

⁴ Le ministère de l'Information avait pour mission d'assurer les relations publiques du pouvoir exécutif, d'exercer la tutelle des grands organismes publics de communication, de garantir la liberté de l'information et de promouvoir l'image de la France (notamment *via* la radio, la télévision et les actualités au cinéma).

appuyé sur les bordereaux d'élimination confiés en parallèle. Les durées de conservation ont en même temps été révisées, prenant en compte la valeur historique des documents, ce qui n'avait pas, ou à peine, été envisagé par le service central des archives de l'ORTF. Une réflexion sur la réorganisation intellectuelle des archives accompagna ce labeur qui devait respecter le contexte de production des documents. Six relevés sommaires intitulés répertoires ont ainsi été rédigés par grandes directions, sous-directions puis bureaux :

- Direction de l'Administration générale et Contrôle financier ;
- Direction générale ;
- Direction de l'Équipement et de l'Exploitation ;
- Direction de l'Outre-mer et des Affaires internationales ;
- Direction de la Radiodiffusion ;
- Direction de la Télévision.

Ces répertoires sont, encore aujourd'hui, le point de départ de toute entreprise de classement du fonds ou de toute recherche. Des traitements ont pu être amorcés à partir de ces travaux d'identification dès les années 1980, avec notamment le classement des archives du comité des programmes⁵ ou du Service des études d'opinion⁶, actuellement très consultés en salle de lecture.

Que trouve-t-on dans le fonds de l'ORTF ?

Sont ici présentées les archives produites par trois directions de l'ORTF : le fonds de la direction de l'Administration générale apporte un éclairage sur le fonctionnement interne des services ; les archives des directions de la Télévision et de la Radiodiffusion se révèlent plus techniques ; elles concernent la fabrication et l'achat des programmes de divertissement ainsi que la création des actualités parlées puis télévisées.

La direction de l'Administration générale et du Contrôle financier

Les archives produites par la direction de l'Administration générale et le Contrôle financier entre 1940-1974, c'est-à-dire dès les débuts de l'institutionnalisation de la radio puis de la télévision, renseignent sur la gestion administrative, la gestion du personnel permanent (qui sera de plus en plus nombreux au sein des services), ou bien encore sur la mise en place des examens professionnels et des sélections des journalistes. Elles permettent également de réaliser une analyse fine de la gestion du patrimoine mobilier et immobilier de l'Office, et de reconstituer la stratégie financière et comptable mise en œuvre pour la défense des intérêts de l'ORTF. Certaines – qui n'ont pas encore fait l'objet d'inventaires détaillés – fournissent des éléments sur la mise en place d'une mission de l'action éducative rattachée au secrétariat général au début des années 1970. Cette mission définit, en liaison avec le cabinet du président directeur général, la politique de l'Office en matière d'éducation par les procédés audiovisuels au titre de la formation professionnelle continue. Elle prépare, sous la direction du directeur adjoint chargé de l'harmonisation des programmes, et en liaison avec les directeurs de chaînes, la grille de diffusion des émissions éducatives produites par divers ministères. Cette nouvelle mission donnée

⁵ Versement 19900214.

⁶ Versements 19880217 et 19880562.

à la télévision, qui devient vecteur de connaissances et moyen de formation, reste très intéressante à étudier.

La direction de la Télévision

Les archives de la direction de la Télévision, quant à elles, ont fait l'objet, en 2013-2014, d'un classement ayant abouti à la mise en ligne d'un instrument de recherche sur le site des Archives nationales⁷. Le fonds est constitué des archives du service des émissions documentaires et extérieures, du service des émissions de la jeunesse, et de celles du bureau des achats et commandes de programmes. Ces documents permettent d'analyser les orientations prises par les comités dirigeants en matière de programmes télévisuels grâce notamment à une collection de scénarios des documentaires et fictions historiques produits à la fin des années 1960, comme par exemple « Napoléon témoin de lui-même », dont les chapitres constituent une série documentaire produite par Roger Stéphane consacrée à l'œuvre politique et militaire de Napoléon.

La direction de la Radiodiffusion

Enfin, à l'automne 2013, la priorité a porté sur le classement des archives de la direction de la Radiodiffusion. De 1959 à 1974, celle-ci est chargée de la conception et de la réalisation de l'ensemble des programmes, de l'engagement des personnels concourant à la réalisation des émissions et de la préparation du plan des programmes avec le Comité des programmes de radio et les services techniques et artistiques intéressés. Enfin, une partie du fonds rassemble les archives produites par les services ayant en charge la gestion des collections des services de conservation et du matériel artistique destiné aux émissions musicales.

Le traitement des archives débouchera au début de l'année 2015 sur la mise en ligne de l'inventaire des archives de la sous-direction de l'actualité parlée qui avait pour mission principale, des années 1950 jusqu'en 1974, la diffusion du journal⁸. Rattachée à la direction de la Radiodiffusion, les informations radiophoniques se détachent alors des informations télévisuelles qui auront pour tutelle la direction de la Télévision. Entre 1964 et 1974, la sous-direction est chargée des journaux parlés, des magazines, des émissions spécialisées, des émissions sportives et des grands documentaires. Elle est également en charge de la production des émissions vers les DOM-TOM et l'Afrique francophone. De 1973 à 1974, les radios-services y sont rattachées. Les documents produits par les directeurs qui se sont succédé à la tête de l'actualité parlée entre les années 1950 et 1970 témoignent des relations des dirigeants de l'ORTF avec leur ministère de tutelle, et apportent un éclairage sur le contexte politique de la naissance du premier journal radiodiffusé. Le recrutement des journalistes, au départ payés à la pige, évolue également au cours de ces années avec la professionnalisation des intervenants. Les relevés individuels de piges, qui remontent aux années 1945, sont des documents récapitulant l'activité par journaliste des interventions réalisées à la radio sur une année. Ils apportent ainsi des informations sur l'identité des journalistes, sur la manière dont ils intervenaient dans les journaux – soit ponctuellement comme spécialistes d'une question précise, soit de façon plus régulière, comme pouvaient le faire les premiers « chroniqueurs » ou encore les journalistes recrutés comme interprètes.

⁷ Versement 20130366.

⁸ Versement 20140371.

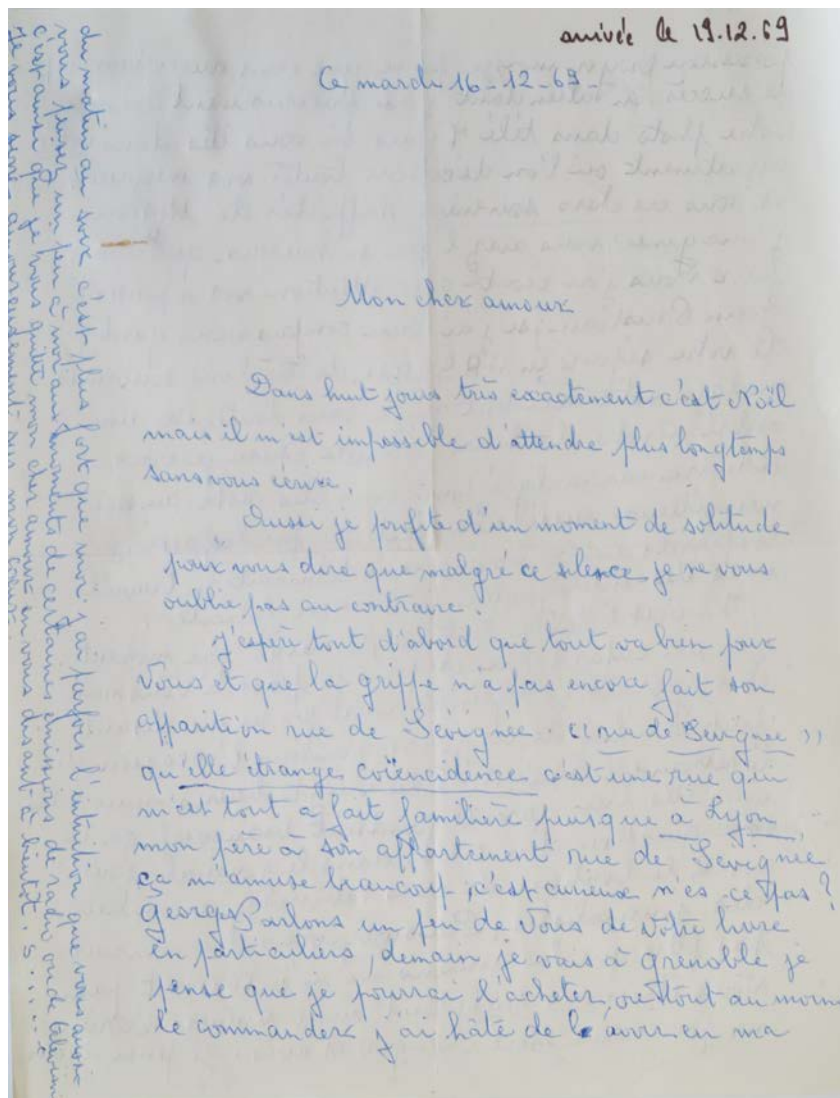
Clotilde Le Forestier de Quillien et Marine Zelverte, « Les sources des institutions de l'audiovisuel public aux Archives nationales (1945-1974) », *Histoire@Politique*, n° 26, mai-août 2015, www.histoire-politique.fr

RADIODIFFUSION FRANÇAISE SERVICE DES ÉMISSIONS PARLÉES			Nom et Prénoms <i>Thévenin Raymond</i>						
Taux de déduction 30% - 10%			Pseudonymes						
Service: _____			Adresse <i>128 Paul-Émile Lais 16^e avenue 23-19</i>						
Taux du cumul autorisé			Situation de famille <i>106 2</i>						
Salaires successifs: _____			N° matricule aux A. S.						
			N° du C. C. P. ou Banq.						
			Emploi à la Radiodiffusion						
			N° de la Carte Professionnelle <i>0127</i>						
			<i>journaliste</i>						
Date de mission	Date de réception	N° du Service 641 R.P.	Titre de l'émission ou Nature du service	Montant N° du bordereau 641 R.P.	Taux de Montant Brut du Cachet 641 R.P.	Taux de A. S. 641 R.P.	15 ^e de Salaire imposable 641 R.P.	Échelle I. C. à payer	Montant du Payé net
1-1	7-1	20030	Debat. La situation politique	2.000	12-4	16-4	21066	La situation politique	2.000
1-1	13-1	20102	"	2.000					4.000
8-1	21-1	20145	Les Journalistes	2.000				Antérieur	28.000
5-1	28-1	20271	La situation politique	2.000				Total à fin Avril	32.000
					3-5	5-5	21650	La situation politique	2.000
				8.000	10-5	12-5	21308	"	2.000
1-2	3-2	20316	Debat. La situation politique	2.000	15-5	T.P.	21349	"	2.000
3-2	7-2	20383	Commentaire	2.000	24-5	T.P.	21471	"	2.000
8-2	11-2	20411	La situation politique	2.000	31-5	T.P.	21517	"	2.000
10-2	13-2	20446	Commentaire	2.000	14-5	T.P.	21680	"	2.000
15-2	17-2	20477	La situation politique	2.000	21-5		21742	"	2.000
22-2	25-2	20569	"	2.000	28-5		21835	antérieu. "	2.000
				12.000				juin	16.000
			Antérieur	8.000				Ant-	32.000
			Total à fin Février	20.000					33.600
7-3	12-3	20691	Intervention journalistes	2.000	5-7		21900		2.000
15-3	18-3	20762	La situation politique	2.000	15-7		45612		2.000
22-3	25-3	20850	"	2.000	7-7		45618		2.000
29-3	1-4	20912	"	2.000	12-7		21974		2.000
				8.000	21-7		45620		2.000
			Antérieur	20.000	19-7		22021		2.000
			Total à fin Mars	28.000	28-7		45635		2.000
5-4	9-4	20971	La situation politique	2.000	20-7		22116		2.000
									16.000

Relevé de piges de Raymond Thévenin, journaliste (1947). Archives nationales, 20140371/16.

Le versement rassemble enfin une série de courriers reçus par les journalistes vedettes de l'époque. Parmi eux se trouve le courrier d'une téléspectatrice dont la teneur du message est révélatrice des représentations que les nouveaux médias de l'époque provoquent dans les foyers. Cette lettre de 1969 est une déclaration d'amour

adressée au présentateur vedette de RTL, Georges de Caunes. Classée dans sa pochette d'origine portant la mention « lettres de dingues », elle s'interprète à plusieurs niveaux. Elle témoigne en premier lieu de la popularité grandissante des animateurs vedettes, présents dans les foyers et dans la vie des auditeurs ; elle souligne en second lieu la place que les nouveaux médias prennent dans la vie quotidienne des Français. Les animateurs prennent corps par la voix puis par le visage, donnant l'illusion à cette femme d'une relation assez familière, voire intime, avec la personne qui occupe son salon tous les soirs au moment des informations télévisées : « (...) J'ai parfois l'intuition que vous aussi vous pensez un peu à moi aux moments de certaines émissions de radio ou de télévision. C'est ainsi que je vous quitte mon cher amour en vous disant à bientôt (...) ». Identification et empathie des téléspectateurs témoignent d'une emprise qui ne s'est pas démentie... L'enjeu est grand pour les communicants, mais aussi pour le pouvoir.



Courrier d'une admiratrice adressé à Georges de Caunes (16 décembre 1969). Archives nationales, 20140371/166.

Compléter ses recherches sur l'ORTF aux Archives nationales

Essentiel au chercheur pour travailler sur la RDF, la RTF et l'ORTF, le fonds de l'ORTF est insuffisant pour avoir une vue globale de leurs activités. Sans prétendre à l'exhaustivité, voici un aperçu de la diversité des sources à mobiliser aux Archives nationales pour pouvoir éclairer les multiples facettes de l'histoire de cet organisme.

Les archives versées par les successeurs de l'ORTF

Le chercheur consultera utilement les archives produites avant le démantèlement de l'ORTF mais qui, parce qu'elles avaient encore une utilité administrative, ont été conservées après 1974 par d'autres institutions. Certes, à la suppression de l'ORTF, l'essentiel de ses archives a été versé aux Archives nationales. Cependant, certaines sont restées entre des mains privées, tandis qu'une partie des dossiers d'activité a été transférée aux institutions chargées de la transition ou de la poursuite des missions de l'ORTF.

Le ministère de l'Économie et des Finances

Lors du démantèlement de l'ORTF, une masse importante d'archives a été confiée au ministère de l'Économie et des Finances, dont la direction de la comptabilité a été chargée de la liquidation de l'Office. En 1990-1991, alors que le bureau responsable était progressivement supprimé, un tri fut opéré dans les archives de l'ORTF : les archives de la liquidation proprement dite ont été versées au Centre des archives économiques et financières car elles découlaient de l'activité du ministère de l'Économie et des Finances⁹. Une part importante a été éliminée et un versement a été effectué aux Archives nationales¹⁰. Sa confrontation avec les archives versées directement par l'ex-ORTF permet d'appréhender des sujets aussi divers que ses relations avec les institutions audiovisuelles françaises et étrangères, ses relations avec l'Office de coopération radiophonique (OCORA) et les anciennes colonies françaises, son administration interne depuis l'époque de la RDF, la gestion de son patrimoine immobilier ou encore la gestion du personnel vus sous l'angle de la liquidation ou du suivi des droits et des contrats de l'Office. De plus, le service des pensions du ministère de l'Économie et des Finances a également versé aux Archives nationales un important ensemble de dossiers de carrière du personnel de l'ORTF et de l'OCORA né entre 1886 et 1950 et non intégré dans les nouvelles structures après la dissolution. Celui-ci comporte plus de 3 000 articles¹¹.

Les sociétés créées en 1974

Les nouvelles sociétés créées par le démantèlement de l'ORTF pour assurer le service public de l'audiovisuel ont aussi hérité d'une partie des archives des organismes qui les ont précédées.

C'est d'abord le cas de Radio France qui, à la suite d'une convention signée avec les Archives nationales en 1986, a créé un service d'archives écrites chargé notamment de sauvegarder le patrimoine écrit de la radiodiffusion publique, de rédiger des

⁹ Le Centre des archives économiques et financières (CAEF), installé à Savigny-le-Temple, conserve les archives du ministère des Finances depuis le début du XIX^e siècle.

¹⁰ Aux Archives nationales, versement 19920407.

¹¹ Versement 19920197.

instruments de recherche et d'assurer le versement des archives définitives aux Archives nationales. Ce service a également traité plusieurs fonds conservés aux Archives nationales. Nous ne pouvons établir un état des lieux exhaustif dans le cadre de cet article, mais un rapide tour d'horizon permettra de montrer la richesse de ces versements qui concernent la période antérieure à 1974 et complètent le fonds entré à cette date.

Le versement 19870714 est une source très précieuse pour tout chercheur travaillant sur l'organisation de la radiodiffusion et la naissance de la télévision entre 1920 et 1960. On y trouve en effet des dossiers ayant trait à l'organisation législative et administrative de la radiodiffusion, aux postes d'État et aux postes privés avant 1945, à l'organisation administrative de la RTF ou encore à la coopération internationale. Il contient également des archives de la Société financière de radiodiffusion (la SOFIRA, qui gérait les participations de l'État dans les stations privées) en lien avec les stations périphériques. Le versement 19960388 rassemble les arrêtés, décisions et notes de service de la direction générale, depuis la création de la RN jusqu'à l'éclatement de l'ORTF. L'un des plus importants contient les archives de la direction générale de la radiodiffusion française, et notamment les dossiers de Wladimir Porché, entré à la radio d'État en 1935, nommé directeur général de la RTF par l'arrêté du 9 janvier 1949, resté à ce poste jusqu'en 1957¹². En complément des archives de fonctionnement général, le versement 19900290 restitué par Radio France Internationale (RFI) rend compte des activités de la direction des affaires extérieures et de la coopération de l'Office (DAEC) de 1949 à 1974. Enfin, plusieurs autres ensembles s'avèrent extrêmement précieux pour le chercheur : dossiers de personnel¹³, dossiers de la maîtrise de Radio-France depuis 1945¹⁴, rapports du bureau d'étude du public¹⁵...

Les archives personnelles de certaines grandes figures de la radiodiffusion et de la télévision constituent également un témoignage sur les activités de direction générale et de fabrication des programmes. Le versement 19890536 est constitué des archives de Jacqueline Baudrier entre 1963 et 1975. Il concerne à la fois les affaires générales de l'ORTF et ses propres activités en tant que rédactrice en chef de l'actualité parlée à la télévision, directrice de l'information de la deuxième chaîne, puis directrice de la régie de la première chaîne. Un versement quantitativement plus réduit concernant la période 1963-1969¹⁶, les versements 20130017 et 20130628 (le second contenant des photographies) constitués de documents qu'elle avait gardés par-devers elle et des archives sonores complètent un fonds particulièrement riche¹⁷. Les Archives nationales ont aussi reçu de Radio France des archives de producteurs, tels que Jean de Beer et Francis Crémieux, Gilbert-Maurice Duprez, Jacques Fayet, Claude Mettra, Pierre Minet¹⁸... Plusieurs versements – archives écrites et sonores – rendent compte de l'activité de Jean Thévenot et des « Chasseurs de son »¹⁹. Le fonds du réalisateur et producteur Georges Godebert contient des documents traduisant son activité de recherche radiophonique et rassemble des dossiers d'émissions constitués des scripts,

¹² Versement 19950218.

¹³ Versement 19960019.

¹⁴ Versement 20020001.

¹⁵ Versement 19960387.

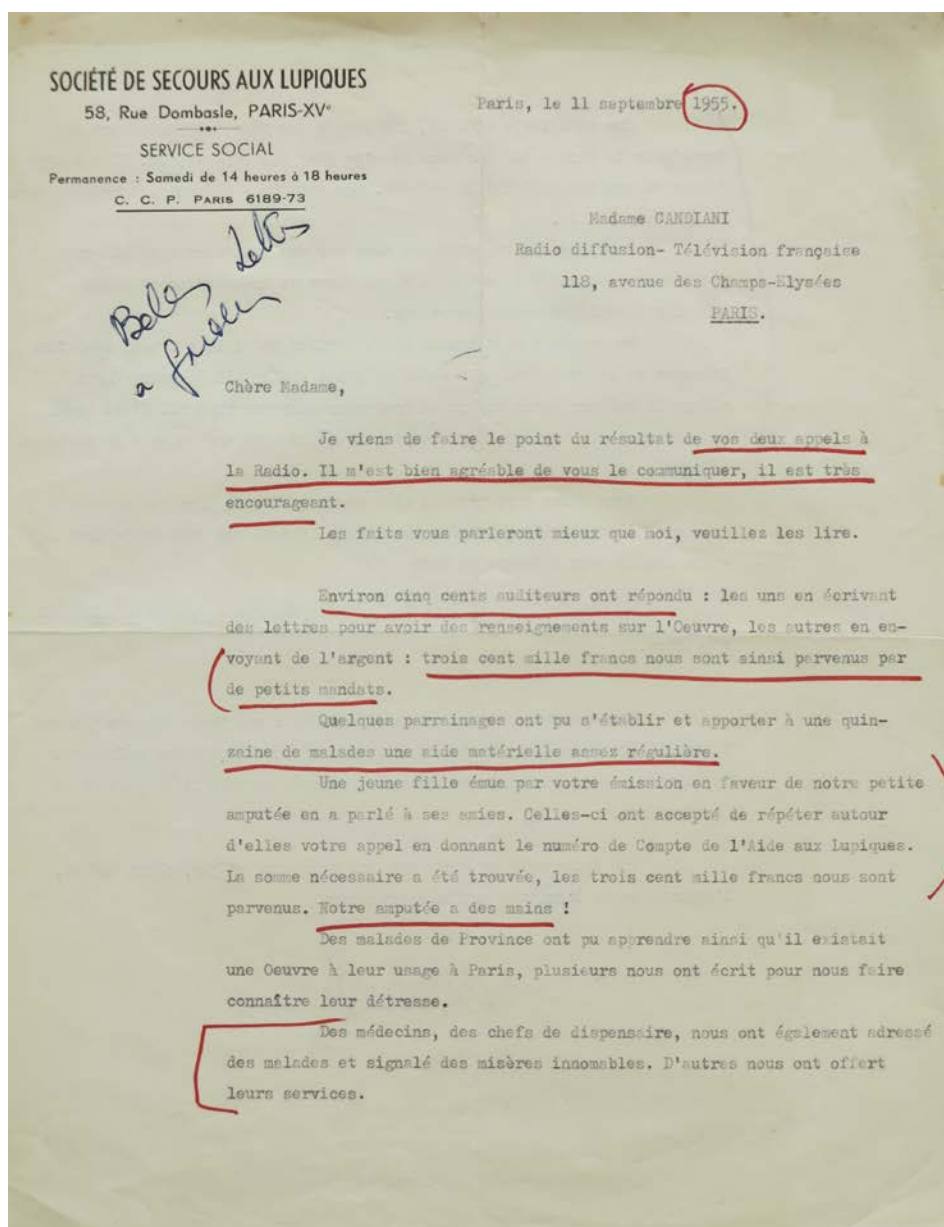
¹⁶ Versement 19900531.

¹⁷ Versement 19910245.

¹⁸ Versement 19940737.

¹⁹ Versements 19910681, 19910682, 19930510, 19970331.

du dossier de production, du plan de travail où sont synthétisées les informations relatives à l'enregistrement de l'émission, des rapports d'écoutes et parfois d'une « invitation à écouter », texte promotionnel invitant à l'écoute de la prochaine émission (1948-1995)²⁰. Citons enfin les dossiers de Clara Candiani, journaliste et productrice qui anima la première émission d'entraide « Les Français donnent aux Français » de 1947 à 1981²¹.



Courrier adressé à Clara Candiani (11 septembre 1955).
Archives nationales, 20130149/7.

²⁰ Versement 20000392.

²¹ Versement 20130149.

Le Service des Archives écrites de TF1 a également effectué plusieurs versements dont certains concernent l'époque de la RTF et de l'ORTF.

Dans le versement 20060483 notamment se trouvent des archives relatives au fonctionnement général de la RTF et de l'ORTF (affaires générales, programmation, administration du personnel, équipements, service des études et de la recherche...), des dossiers relatifs à l'actualité télévisée, à la production et à la diffusion d'émissions, ainsi que quelques dossiers de la direction des affaires extérieures et de la coopération, ou encore de la correspondance avec les téléspectateurs.

Le fonds d'archives photographiques produit par le service de l'actualité télévisée de 1961 à 1964 est un autre versement susceptible d'intéresser les chercheurs. Sous forme de planches contacts, ces images miniatures permettent de découvrir le fonctionnement de la RTF (personnel, événements, locaux, matériel...), la préparation de l'actualité télévisée ou encore le tournage d'émissions marquantes comme « Télé Dimanche » ou « Cinq colonnes à la Une ».



Préparation de Christian Fouchet avant son passage à l'antenne (1962).
Archives nationales, 20060485/1. Photographie RTF. © Tous droits réservés

Enfin, un chercheur s'intéressant aux mesures d'audience pourra consulter avec profit les versements du Centre des études d'opinion (CEO) rattaché au Service juridique et technique de l'information (SJTI). C'est en effet le CEO qui, à la dissolution de l'ORTF, a pris la suite du service des études d'opinion dont il a hérité certaines archives versées par la suite aux Archives nationales. Les versements 19890447 et 19870589 en particulier permettent d'appréhender l'organisation et les méthodes du service à l'époque de la RTF et de l'ORTF ; de plus, on trouve dans le second une série de rapports et de résultats d'enquêtes de 1964 à 1974. Le versement 19890446 contient, quant à lui, un certain nombre d'études sur l'audience et les programmes effectués par des organismes de sondages extérieurs pour le compte de la RTF puis de l'ORTF.

Les archives des ministères exerçant une autorité de tutelle sur l'ORTF

Les archives de tutelle sont une source importante à exploiter parallèlement aux archives opérationnelles des institutions elles-mêmes : elles sont en effet essentielles pour appréhender les aspects organisationnels, juridiques et techniques, ainsi que pour saisir les mécanismes de prise de décision et de contrôle.

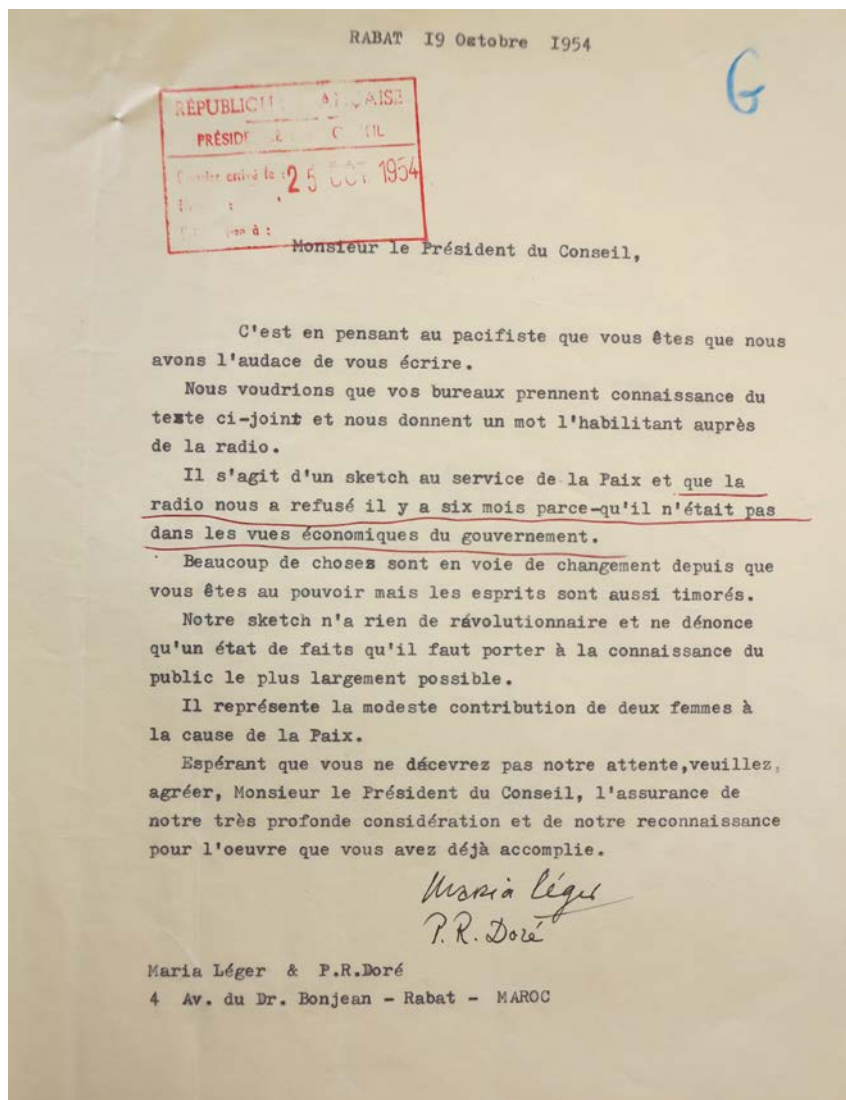
À la Libération, l'administration de la RDF est placée sous l'autorité du ministère de l'Information avant d'être rattachée directement à la présidence du Conseil après le démantèlement de ce ministère en 1946. Cependant, la RTF revient en 1949 sous son autorité. Si l'on excepte une interruption entre 1969 et avril 1973²², l'organisme unique ayant le monopole de la radiodiffusion et de la télévision restera désormais dans la dépendance du ministère de l'Information (ou secrétariat d'État selon les époques). Cette dépendance évolue toutefois avec le temps. L'ordonnance du 4 février 1959 est une étape importante dans la mesure où elle transforme la RTF en établissement public à caractère industriel et commercial, ce qui la rend un peu plus autonome, notamment sur le plan budgétaire. L'autonomisation est encore accentuée par la loi de juin 1964 créant l'ORTF, placé désormais sous la tutelle – et non plus sous l'autorité – du ministère de l'Information. Ce dernier étant supprimé en 1974, le secteur de l'audiovisuel éclaté en sept organismes relève pour la première fois du ministère des Affaires culturelles créé en 1959.

Les archives du ministère de l'Information sont donc très étroitement liées aux archives de la RDF, de la RTF et de l'ORTF, même après 1959. Elles sont conservées aux Archives nationales principalement dans les sous-séries F/41, F/42 et F/43, parmi lesquelles seules les sous-séries F/41 et F/43 concernent la radiodiffusion et la télévision²³. On y trouve beaucoup d'archives produites pendant la Seconde Guerre mondiale et à la Libération ; il faut signaler notamment des documents concernant les événements de l'immédiat après-guerre (notes, arrêtés et ordonnances, dossiers relatifs à la réquisition des postes privés, dossiers de la Commission d'épuration de la Radiodiffusion française...). Le ministère de l'Information ayant en charge la gestion administrative et financière de la RTF puis de l'ORTF, on trouve dans les sous-séries F/41 et F/43 de très nombreux documents ayant trait à l'organisation, au personnel, au budget, ou encore à la redevance. Son implication dans la mission d'information de la radiodiffusion et de la télévision se traduit notamment par la présence

²² Le ministère de l'Information a été supprimé par Jacques Chaban-Delmas dans le cadre du projet de « nouvelle société » (1969-1972).

²³ La sous-série F/42 concerne le cinéma.

d'importants dossiers liés au journal parlé et aux émissions parlées vers l'étranger²⁴. Du fait de l'intervention du ministre dans la programmation culturelle, on trouve aussi des dossiers relatifs à diverses productions et producteurs d'émissions artistiques (y compris des dossiers liés à des propositions d'émissions non retenues), ainsi que des archives de comités des programmes²⁵. Les archives produites dans le cadre d'échanges internationaux ou de relations avec les services régionaux et services d'outre-mer sont également assez riches²⁶. Signalons pour finir quelques archives des services techniques, qui concernent par exemple les véhicules, les émetteurs ou la question du droit à l'antenne²⁷.



Proposition d'émission « Tous à la page » (19 octobre 1954).
Archives nationales, F/41/2243.

²⁴ F/41/2330 à 2343, F/41/2364 à 2470.

²⁵ F/41/2240 à 2253.

²⁶ F/41/2256 à 2286.

²⁷ F/41/2344 à 2352.

Enfin, les fonds du ministère des PTT constituent une piste de recherche stimulante²⁸. Certes, avec le décret du 29 juillet 1939, radiodiffusion et télévision quittent définitivement son giron. Néanmoins, des liens sont maintenus en raison du coût et de la complexité technologique des infrastructures de transmission (conventions, locations d'infrastructures, recours aux architectes spécialisés du ministère...). Ainsi, même pour la période postérieure à la Seconde Guerre mondiale, les fonds du ministère des PTT restent une ressource précieuse pour documenter les institutions de l'audiovisuel public²⁹.

Les fonds des institutions du service public de l'audiovisuel conservés aux Archives nationales donnent donc des clés d'analyse sur les questions relatives à l'histoire institutionnelle des organismes chargés des programmes de radiodiffusion et de télévision, à leurs productions ou encore aux pratiques culturelles des Français : ils sont un observatoire privilégié des relations entre l'institution, les personnels, le politique et la société. Mais le champ des recherches possibles est bien plus large. Les activités de production et de diffusion des programmes vers l'Afrique du Nord par exemple peuvent faire l'objet d'une étude portant sur les *post colonial studies* ou les relations internationales. Les axes de recherche plus techniques des sciences de l'information ou de la communication politique contribuent à apporter un éclairage neuf, portant principalement sur l'essor des nouveaux médias dans la société et leur utilisation par les pouvoirs ou contre-pouvoirs de leur temps.

Ces fonds, du fait de l'histoire archivistique et institutionnelle de leur producteur, sont complexes et dispersés. C'est pourquoi les Archives nationales s'approprient à publier un guide des sources sur les médias qui sera prochainement accessible en ligne pour tous les internautes dans la salle des inventaires virtuelle³⁰. Ce document se veut un instrument de recherche complet et synthétique des fonds d'archives disponibles aux Archives nationales sur la politique de l'audiovisuel public en France des années 1920 à aujourd'hui³¹. Il orientera les chercheurs vers les archives des institutions dont la mission première est la production de contenu audiovisuel mais aussi vers les organismes de tutelle chargés de dresser les orientations politiques, vers les fonds du Premier ministre ou ceux des conseillers techniques présents au sein du cabinet du ministre de la Culture et de la Communication.

Les auteurs

Clotilde Le Forestier de Quillien est, au sein du Service interministériel des Archives de France, responsable du suivi et du contrôle de la gestion des archives produites par les opérateurs de l'État.

Marine Zelverte est archiviste-paléographe et conservatrice du patrimoine. Aux Archives nationales, elle est responsable du pôle Culture, et plus particulièrement chargée du secteur des médias et industries culturelles.

²⁸ Voir Charlotte Leblanc, « Pour une histoire politique et technique de l'audiovisuel : les archives du ministère des Postes et télécommunications aux Archives nationales ». Archives nationales : Actes de la journée d'étude du 9 octobre 2014 consacrée aux sources de l'audiovisuel (à paraître).

²⁹ Voir notamment la sous-série F/90.

³⁰ <https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr>

La majorité des instruments de recherche des fonds qui sont ici évoqués y est également consultable.

³¹ Il identifiera aussi un certain nombre de fonds conservés par d'autres institutions.

Résumé

Les archives de l'organisme public unique qui, de 1945 à 1974, a le monopole de la conception et de la diffusion des programmes de radio et de télévision (RDF, puis RTF et enfin ORTF) ont été versées aux Archives nationales en 1974 lors de la dissolution de l'ORTF. Cet article vise à éclairer l'état dans lequel le fonds a été versé, les traitements qu'il a reçus et les méthodes de recherche à déployer au sein de cet ensemble volumineux, tout en donnant un aperçu des archives qu'il contient et de leur intérêt pour la recherche en sciences sociales. Il évoque également les autres sources pouvant être mobilisées aux Archives nationales pour travailler sur l'Office et ses prédécesseurs, en particulier les archives versées par les institutions chargées de la transition ou de la poursuite des missions de l'ORTF (ministère de l'Économie et des Finances, Radio France...) et les archives des ministères de tutelle (ministère de l'Information, Présidence du Conseil, ministère des Postes et Télécommunications). L'ensemble de ces archives permet aux chercheurs en histoire, mais aussi en sciences de l'information ou en communication politique, de mieux connaître ces institutions-clés de l'information et du divertissement que furent la RDF, la RTF puis l'ORTF, et de les appréhender sous un angle administratif, politique, culturel ou encore sociologique.

Mots clés : Office de Radiodiffusion-télévision française (ORTF) ; Radiodiffusion Télévision française (RTF) ; Radiodiffusion française (RDF) ; radiodiffusion ; télévision ; information ; archives ; Archives nationales.

Abstract

The archives of the only public body that, from 1945 to 1974 had the monopoly of the conception and broadcasting of radio and TV programs (RDF, then RTF and at last ORTF), have been transferred to National Archives in 1974, during dissolution of ORTF. This article aims to enlighten the state in which the set has been transferred, processing he received and research methods needful within this large set, while giving a glimpse of archives it contains and interest. It treats as well of the other documents that can be used in national Archives to work on the Office and its predecessors, particularly the archives given by the institutions in charge with the transition and continuity of ORTF's missions (ministère de l'Économie et des Finances, Radio France...) and archives of line ministries (ministère de l'Information, Présidence du Conseil, ministère des Postes et Télécommunications). The whole of these archives provides opportunity to researchers in history, but also in information science or political communication, to better know these main-institutions of information and entertainment that were RDF, RTF and ORTF, and to understand them under administrative, political, cultural or sociological angle.

Key words : Office de Radiodiffusion-télévision française (ORTF) ; Radiodiffusion Télévision française (RTF) ; Radiodiffusion française (RDF) ; radiocasting ; television ; information ; archives, Archives nationales de France.

Pour citer cet article : Clotilde Le Forestier de Quillien et Marine Zelverte, « Les sources des institutions de l'audiovisuel public aux Archives nationales (1945-1974) », *Histoire@Politique*, n° 26, mai-août 2015, www.histoire-politique.fr